



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'intérieur  
Inselgasse 1  
3003 Berne

*Document PDF et Word à :*  
[joseph.steiger@bsv.admin.ch](mailto:joseph.steiger@bsv.admin.ch)

*Fribourg, le 4 décembre 2018*


**Modification de l'ordonnance sur les fondations de placement  
Réponse à la procédure de consultation**

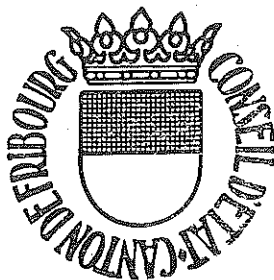
Madame, Monsieur,

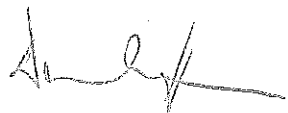
Nous nous référons à votre courrier du 14 septembre 2018 concernant l'objet noté en titre et vous informons que le canton de Fribourg approuve les deux objectifs principaux poursuivis par la modification proposée, que sont, d'une part le renforcement du rôle de l'assemblée des investisseurs et, d'autre part, l'assouplissement de la réglementation concernant le placement de la fortune de prévoyance par les fondations de placement. Il n'a pas d'autre remarque particulière à formuler.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

  
Georges Godel  
Président



  
Danielle Gagnaux-Morel  
Chancelière d'Etat